

Règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs l'Escapade

Le centre de loisirs « L'escapade » est situé dans un vaste parc de verdure, il est géré par la Fédération des Œuvres Laïques de Savoie (FOL) en partenariat avec la Ville de Chambéry et la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie. Il est habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

C'est un lieu permettant l'accueil, l'éveil et la socialisation des enfants âgés de 3 à 13 ans. Le centre a une capacité d'accueil de 100 enfants dont 50 enfants âgés de moins de 6 ans.

Les groupes d'enfants :

- Les Bout'Choux : enfants de 3 et 4 ans
- Les Zébulons : enfants de 5 à 6 ans
- Les Kids : enfants de 7 à 9 ans
- Les Ados : enfants de 10 à 13 ans

I/ Modalité d'accueil :

1) Les enfants sont accueillis pendant les vacances scolaires uniquement de 7h45 à 18h15.

Le matin, l'accueil est individualisé à partir de 7h45 jusqu'à 9h00.

Le soir, le départ débute à partir de 17h00 et termine à 18h15.

Lors des sorties, l'accueil du soir débute à partir de 17h30 et termine à 18h15. *(Des changements ponctuels pourront être apportés).*

En cas d'absence ou de retard, merci d'avertir par SMS la direction du Centre au **06.83.84.28.99**.

2) Pendant les petites vacances, il est possible d'accueillir les enfants en demi-journées avec, ou sans repas.

- Demi-journée (matin) sans repas, le départ de l'enfant doit se faire entre 11h45 et 12h00.
- Demi-journée (matin) avec repas, le départ de l'enfant doit se faire entre 13h30 et 14h00.
- Demi-journée (après-midi) sans repas, l'arrivée doit se faire entre 13h30 et 14h00.
- Demi-journée (après-midi) avec repas, l'arrivée doit se faire à 11h45.

3) Durant les vacances d'été, nous accueillons les enfants uniquement sur la journée complète.

Les horaires appliqués sont cités ci-dessus (1).

Pour le bon fonctionnement du centre, nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires indiqués. La direction est joignable au :

06.83.84.28.99

II/ Dossier de l'enfant :

Le dossier de l'enfant doit être complet **avant chaque inscription** au centre de loisirs. Il est à fournir une fois par année civile (du 01 janvier au 31 décembre).

Le dossier comprend :

- ✚ La fiche sanitaire de l'enfant
- ✚ La copie des vaccinations de l'enfant
- ✚ Le certificat de scolarité (valable de la rentrée en septembre jusqu'au 31 août)
- ✚ Un justificatif de domicile
- ✚ L'attestation du quotient familial
- ✚ L'adhésion à l'Association, valable sur l'année civile en cours
- ✚ La fiche des personnes autorisées à récupérer l'enfant
- ✚ La page du présent règlement signé

**Tout changement de situation devra être signalé auprès de la direction
(escapade@fol73.fr) dans les meilleurs délais.**

III/ Inscription à l'accueil de loisirs :

Les documents sont accessibles sur le site de la FOL Savoie, dans la rubrique centres de loisirs l'Escapade (<http://www.fol73.fr/lieu/lescapade/>).

Ils vous sont également envoyés via le groupe Whats'App du centre de loisirs. Vous pouvez demander à y être ajouté en **vous rapprochant** de la direction (escapade@fol73.fr).

Pour une inscription valide, les documents sont à envoyer par voie postale à la FOL Savoie ou à déposer dans la boîte aux lettres du Centre de Loisirs avec la mention « A l'attention de ACM Escapade » :

- 131 Rue Juiverie 73000 CHAMBERY
- ou au Centre de loisirs l'Escapade : Rue des Ecoles 73000 JACOB-BELLECOMBETTE.

Une inscription est valide **uniquement** si le dossier est complet et le règlement reçu.

Il est possible de demander une annulation d'inscription le jeudi avant 10h00 pour la semaine suivante. Vous devez envoyer votre demande par mail à escapade@fol73.fr.

En cas d'absence, les remboursements sous forme d'avoir s'effectueront uniquement sur présentation d'un certificat médical à faire parvenir **sous 8 jours**.

IV/ Encadrement :

L'équipe se compose de personnels qualifiés répondant aux exigences de la législation et adhérents au projet fédéral de l'association FOL de Savoie et au projet pédagogique de la structure : animateurs titulaires du BAFA ou équivalent (CAP Petite Enfance, ...) et/ou ayant l'expérience de l'encadrement d'enfants.

La direction est composée d'une directrice permanente.

V/ Règles de vie :

Les enfants sont tenus de respecter les adultes et les autres enfants qui fréquentent le centre de loisirs (langage, faits et gestes). Les encadrants sont également tenus de suivre ces mêmes règles.

Ils doivent également respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition.

Durant les activités, les enfants doivent avoir une tenue adaptée qui leur permette de participer sereinement et agréablement à toutes les animations proposées.

Il est déconseillé d'apporter au centre des objets de valeur (téléphone portable, console de jeux miniature, bijoux, argent etc...). L'utilisation des téléphones portable est interdite au centre. Le centre décline toute responsabilité en cas de vol, perte d'objet personnel et dégradations dans l'enceinte de l'établissement et lors des sorties.

En cas de dégradation volontaire du matériel ou des locaux, les parents en seront informés, une estimation des dégâts sera faite et une déclaration d'incident établie auprès de notre assureur.

En cas de non-respect des règles de vie, nous appliquerons avec toute la bienveillance requise la démarche suivante :

- Rappel oral des règles
- Sanction pédagogique (comment je peux réparer ?)
- Informations transmises aux responsables légaux

Lors de situations graves et/ou récurrentes, le directeur recevra les parents et pourra convenir d'une exclusion temporaire sans remboursement systématique.

VI/ Accueil des enfants à besoins spécifiques :

La FOL, dans son projet fédéral et le centre l'Escapade dans son projet pédagogique favorisent au maximum l'accueil des enfants à besoins spécifiques.

Pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, nous demandons aux familles d'être transparentes sur les difficultés pouvant être rencontrées au cours de l'accueil ; cela afin de l'organiser du mieux possible.

A ce titre, nous systématiserons :

- Un rendez-vous famille avant l'inscription
- Une demi-journée d'accueil spécifique inclusif
- Un bilan en fin d'accueil

Ils seront alors accueillis comme tous les autres enfants. Nous souhaitons mettre en place une organisation réfléchie afin d'assurer un accueil sécurisé et de recruter un animateur supplémentaire (*animateur disponible à l'accueil de l'enfant à besoins spécifiques*) si nécessaire.

Nous sommes accompagnés dans cette démarche par le Carrousel (Pôle Ressource Handicap) piloté par la FOL Savoie. Ces accueils « spécifiques » nécessitant de l'encadrement supplémentaire peuvent malheureusement impliquer un surcoût d'encadrement. Nous essayons d'accompagner au maximum les familles dans la prise en charge financière (dispositif CAF...) de ces surcoûts.

VII/ Santé et hygiène :

L'équipe d'encadrement n'est pas autorisée à administrer des médicaments aux enfants.

À titre exceptionnel, avec une ordonnance médicale, la direction pourra administrer un traitement ponctuel.

Les enfants ne sont pas autorisés à s'auto-médicamenter. En cas d'homéopathie (ex : le mal du transport), les médicaments devront être remis à la direction avec une décharge de la part des familles afin de pouvoir le donner aux enfants.

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place pour l'enfant atteint de maladie chronique, d'allergie ou intolérance alimentaire. Il appartient aux familles de fournir une copie de ce PAI ainsi que les médicaments éventuels au nom de l'enfant.

En cas de fièvre ou maladie contagieuse, l'enfant ne pourra pas être accueilli.

VIII/ Informations diverses :

Pendant les vacances, les enfants doivent venir au centre de loisirs avec :

- ✚ Une gourde
- ✚ Des chaussons
- ✚ Une couverture pour le temps de repos (groupe des Bout'Choux)
- ✚ Des vêtements de rechange
- ✚ Une tenue confortable et adaptée à la météo
- ✚ Des chaussures qui permettent de courir, marcher et sauter sans risque de se blesser.

VIX/ Les sorties et pique-niques :

Afin d'éviter les suppléments de transports, les familles fournissent le pique-nique + le goûter les jours de sorties.

Exceptionnellement un supplément de 5€ peut être demandé pour certaines sorties.

En cas d'annulation de la sortie, aucun remboursement « repas » ne sera effectué.

Le transport, sur les lieux d'activités à l'extérieur du centre, s'effectue soit en transport en commun de la ville, soit avec une société d'autocars privée. Le groupe peut également se déplacer à pied, encadré par les animateurs.

Lors des sorties, les retours se feront à partir de 17h30, sauf imprévus. Les familles seront alors averties dès que possible. En cas de retard, un message sera fait sur le groupe Whats'App du centre.

Il est demandé aux familles de laisser les enfants :

- 1- Descendre du car
- 2- Récupérer leurs affaires
- 3- Et de se rendre à l'intérieur du centre.

Les enfants pourront être récupérés quand ils seront tous à l'intérieur du centre. Nous insistons sur l'importance de ces 3 étapes. En agissant ainsi, vous permettez à l'équipe d'encadrant d'assurer la sécurité de vos enfants et de veiller à garantir un accueil maîtrisé.

Vous pouvez aider les animateurs à vider les soutes du car, l'équipe appréciera votre aide et nous vous en remercions.

X/ Tarifs :

La participation financière est fixée en fonction des ressources des familles et du lieu d'habitation.

| Tarifs | CHAMBÉRY | | | JACOB | | | EXTERIEURS | | | |
|-----------------|-------------|---------|---------|-------------|---------|---------|-------------|---------|---------|-------------|
| | Coefficient | Journée | 1/2J | 1/2 J repas | Journée | 1/2J | 1/2 J repas | Journée | 1/2J | 1/2 J repas |
| - de 152 | | 8,30 € | 2,50 € | 8,15 € | 10,79 € | 4,00 € | 9,78 € | 12,28 € | 4,63 € | 11,82 € |
| 153 - 289 | | 9,30 € | 2,77 € | 8,42 € | 12,09 € | 4,43 | 10,10 € | 13,76 € | 5,12 € | 12,21 € |
| 290 - 559 | | 11,60 € | 3,97 € | 9,62 € | 15,08 € | 6,35 € | 11,54 € | 17,17 € | 7,34 € | 13,95 € |
| 560 - 701 | | 14,30 € | 5,45 € | 11,10 € | 17,88 € | 7,90 € | 13,32 € | 18,88 € | 8,45 € | 16,10 € |
| 702 - 800 | | 15,60 € | 6,18 € | 11,83 € | 19,50 € | 8,96 € | 14,20 € | 20,59 € | 9,58 € | 17,15 € |
| 801 - 1400 | | 16,80 € | 6,70 € | 12,35 € | 21,00 € | 9,72 € | 14,82 € | 22,18 € | 10,39 € | 17,91 € |
| 1401 - 2000 | | 18,60 € | 7,44 € | 13,09 € | 21,39 € | 10,04 € | 16,36 € | 22,69 € | 10,79 € | 18,33 € |
| Au-delà de 2001 | | 19,60 € | 8,32 € | 13,97 € | 22,54 € | 11,23 € | 17,46 € | 23,91 € | 12,06 € | 19,56 € |
| Non CAF | | 24,09 € | 11,97 € | 17,60 € | 27,70 € | 16,16 € | 22,00 € | 29,39 € | 17,36 € | 24,64 € |

Pour les enfants qui ont un PAI nécessitant l'apport du repas par la famille ; une réduction de 3€ sera appliquée sur le prix.

XI/ Règlement :

Les paiements peuvent s'effectuer de plusieurs manières :

- Virement bancaire (RIB de l'Escapade) en mettant le nom de l'enfant
- Chèque libellé à FOL Savoie/ACM
- Espèces (prévoir le montant le plus exact possible, nous n'avons pas la possibilité de faire l'appoint)
- Chèques CESU
- Chèques ANCV
- Chèques ANCV Connect

Si vous avez des difficultés de paiement, rapprochez-vous de la direction afin qu'une solution puisse être trouvée.

En cas de participation d'un CE, merci d'en avertir la direction et de fournir un justificatif de prise en charge.

La direction du centre de loisirs, vous remercie d'avoir pris connaissance de ce règlement intérieur.

FRANQUE Amandine
Directrice ACM l'Escapade